

## COMMUNIQUÉ

---

### **Ne laissons pas Carole Grandjean démanteler nos lycées pros et l'avenir des jeunes !**

La réforme des lycées pros, portée avec arrogance par la ministre déléguée C. Grandjean qui s'obstine à vouloir l'imposer contre les personnels, est en totale contradiction avec les trois priorités énoncées par le ministre G. Attal. De surcroît, quand la ministre déléguée manie mensonges, contre-vérités et omissions volontaires sur sa réforme, elle en dit long aussi sur le prétendu « choc de confiance » brandi par le ministre.

Sur les 12 mesures de sa réforme, C. Grandjean a choisi de s'expliquer sur seulement 5 d'entre elles.

La gratification des stages pour les élèves aurait pu satisfaire la communauté éducative mais, tellement mal ficelée et injuste, elle a recueilli l'opposition quasi unanime des membres du Conseil supérieur de l'Éducation. Concernant le Bureau des entreprises, C. Grandjean ment sans vergogne : il n'y aura pas un personnel par lycée pro ! Tout simplement parce que certains schémas académiques ont déjà annoncé que ces personnels seront affectés sur plusieurs établissements dont des CFA. Dire que ces Bureaux des entreprises serviront à trouver un emploi ou un contrat d'apprentissage aux élèves c'est bien révéler l'objectif premier de sa réforme : mettre les jeunes au travail au détriment de leur formation et de leur diplôme. C'est bien un objectif de « moins d'école » dont il s'agit ! Le fameux « plus d'école » comme l'effort sur les « fondamentaux » ne concernent donc pas les lycéennes et lycéens professionnel·les. Une autre preuve : aucune perspective de récupération des heures d'enseignement dramatiquement perdues par la réforme Blanquer.

Un autre mensonge de la ministre déléguée sur le sujet des fondamentaux : elle prétend que tous les élèves de 2<sup>de</sup> bac pro ou de 1<sup>re</sup> CAP bénéficieront d'heures en groupe d'effectifs réduits en Français et en Maths. C'est faux car les groupes d'effectifs réduits seront conditionnés à l'adhésion au pacte LP par les collègues. Et si l'ouverture artistique et culturelle n'est pas qu'un slogan de rentrée, alors il est indispensable de redonner les heures d'Arts Appliquées, d'Histoire-Géographie et d'EPS durement rabaissées par les réformes Blanquer.

Quant à l'arnaque sur les « bac +1 », les fameux Certificats de spécialisation qui ne sont que le nouveau nom des mentions complémentaires, C. Grandjean se garde bien de préciser qu'ils seront dorénavant financés par le pacte LP et non plus en heures postes, c'est-à-dire en emplois !

Sa volonté de poursuivre son objectif de fermetures massives des filières tertiaires à la rentrée pour en ouvrir sur les secteurs en tension est certainement la mesure la plus emblématique de son mépris avéré envers les personnels et du danger pour l'avenir des jeunes. Que n'a-t-elle pas compris de l'échec des politiques adéquationnistes de ces dernières décennies pour vouloir les renforcer ? Que n'a-t-elle pas compris de la nécessité d'écouter les personnels avant d'engager des mesures aussi structurelles ?

Un mystère demeure : Carole Grandjean n'a évoqué ni son projet d'avancer en mars/avril les épreuves de bac pros, ni son obstination féroce à augmenter les stages donc à fabriquer « moins d'école ». Quelque que soit la raison de son silence qu'elle pense sûrement malin, ces deux mesures comme les suppressions brutales de filières tertiaires sont les plus dénoncées et contestées par les collègues. Le SNUEP-FSU mettra une détermination sans faille pour les combattre pied-à-pied.

Dès la pré-rentrée, le SNUEP-FSU appelle les collègues à se réunir et à échanger sur les modalités des luttes à venir. Il s'engage avec force à créer l'unité la plus large en intersyndicale et au-delà pour le retrait de cette réforme dangereuse ! C'est plus et mieux d'école dont nos élèves ont besoin.